

<http://emploi.spf75.org/Quand-touche-t-on-le-chomage>



Quand touche-t-on le chômage

?

- Informations institutionnelles
- Pôle-Emploi et vous
-

Date de mise en ligne : mardi 31 mars 2020

Copyright © Accompagnement vers l'emploi - Tous droits réservés

L'actualisation permet le paiement de vos allocations chômage. Le montant de ces dernières pourra être recalculé en fonction des informations que vous avez fournies. Par exemple, si vous avez touchés des salaires. Une fois que vous vous êtes actualisé, vous êtes payé dès le début du mois suivant. Par exemple, si vous êtes encore éligible aux allocations chômeages au mois de septembre, vous serez payés à partir du 1er octobre. Voir ci-dessous le calendrier des paiements.

Calendrier de paiement Pôle Emploi

Mois concerné	Paiement à partir du
Décembre 2019	3 janvier 2020
Janvier 2020	3 février 2020
Février 2020	mars 2020
Mars 2020	1er avril 2020
Avril 2020	4 mai 2020
Mai 2020	2 juin 2020
Juin 2020	1er juillet 2020
Juillet 2020	3 août 2020
Août 2020	1er septembre 2020
Septembre 2020	1er octobre 2020
Octobre 2020	2 novembre 2020
Novembre 2020	1er décembre 2020
Décembre 2020	4 janvier 2021